



Royaume du Maroc
Ministère du Transport et
de la Logistique

Systeme de collecte des données des accidents de la circulation

Projet d'intégration des données des décès des accidents de la circulation :
cas de la préfecture de Rabat -2018-

Genève, 27 Septembre 2023

BARDAN Ahmed

Observatoire National de la Sécurité Routière, NARSA

PLAN

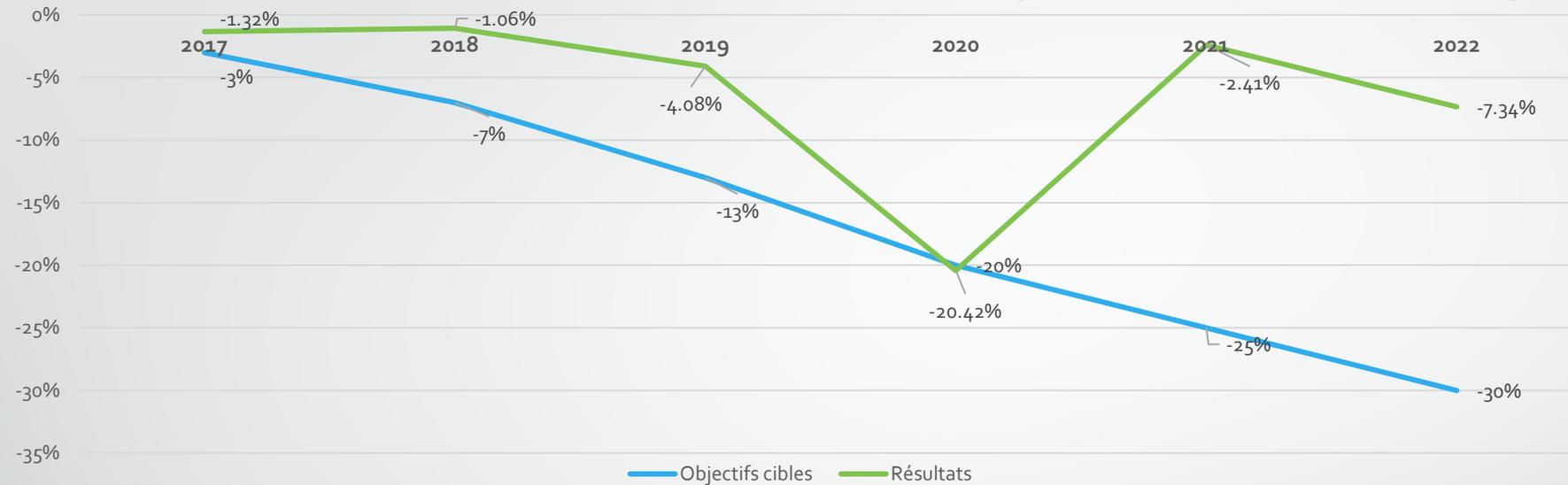
- Sécurité routière au Maroc : quelques résultats
- Projet d'intégration des données des décès des accidents de la circulation : cas de la préfecture de Rabat

Sécurité routière au Maroc : quelques résultats

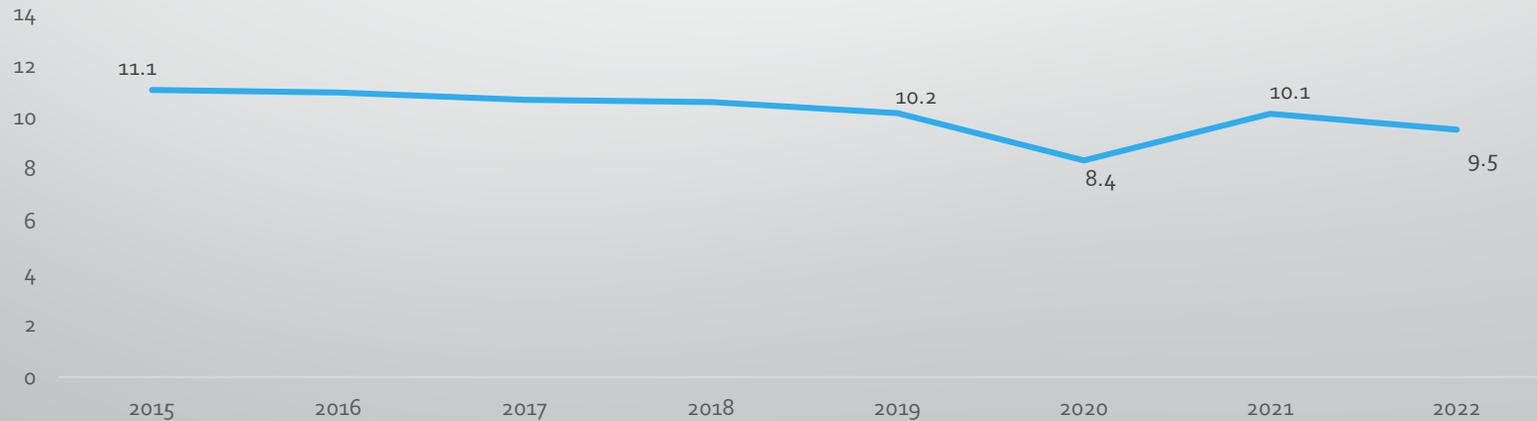
- Population : 36 670 216 (estimation 2022)
- Réseau routier revêtu : 47 154 km
- Parc automobile : 4 274 337 véhicules (cyclomoteurs exclus)
- Décès dus aux accidents de la circulation : 3.499 tués
- Blessés graves : 10 929
- Stratégie de la sécurité routière : Stratégie Nationale de la Sécurité Routière avec l'objectif de réduction des tués de 50% à l'horizon 2026.

Sécurité routière au Maroc : quelques résultats

Tendance des résultats obtenus par rapport aux objectifs cibles de la stratégie

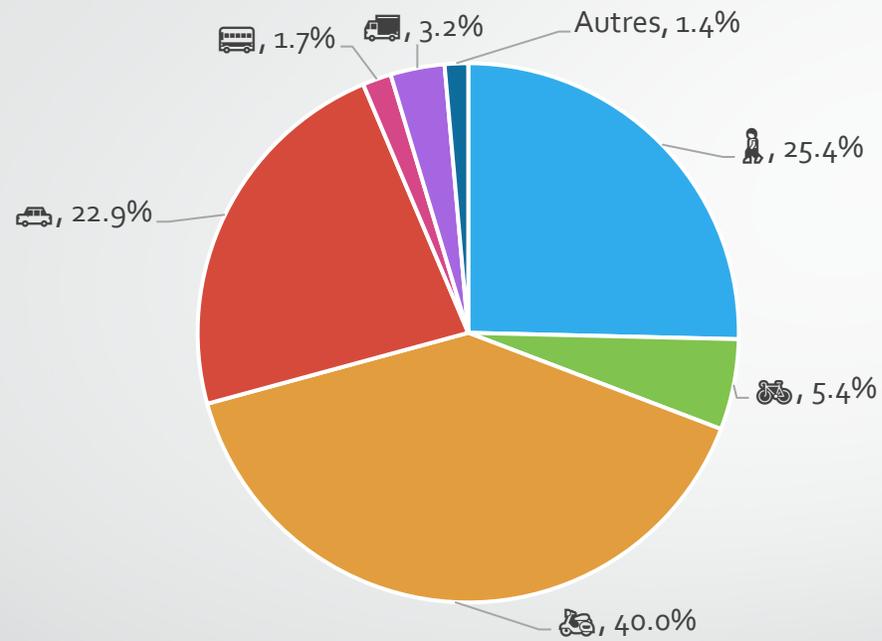


Évolution du nombre annuel de personnes tuées par un million d'habitants



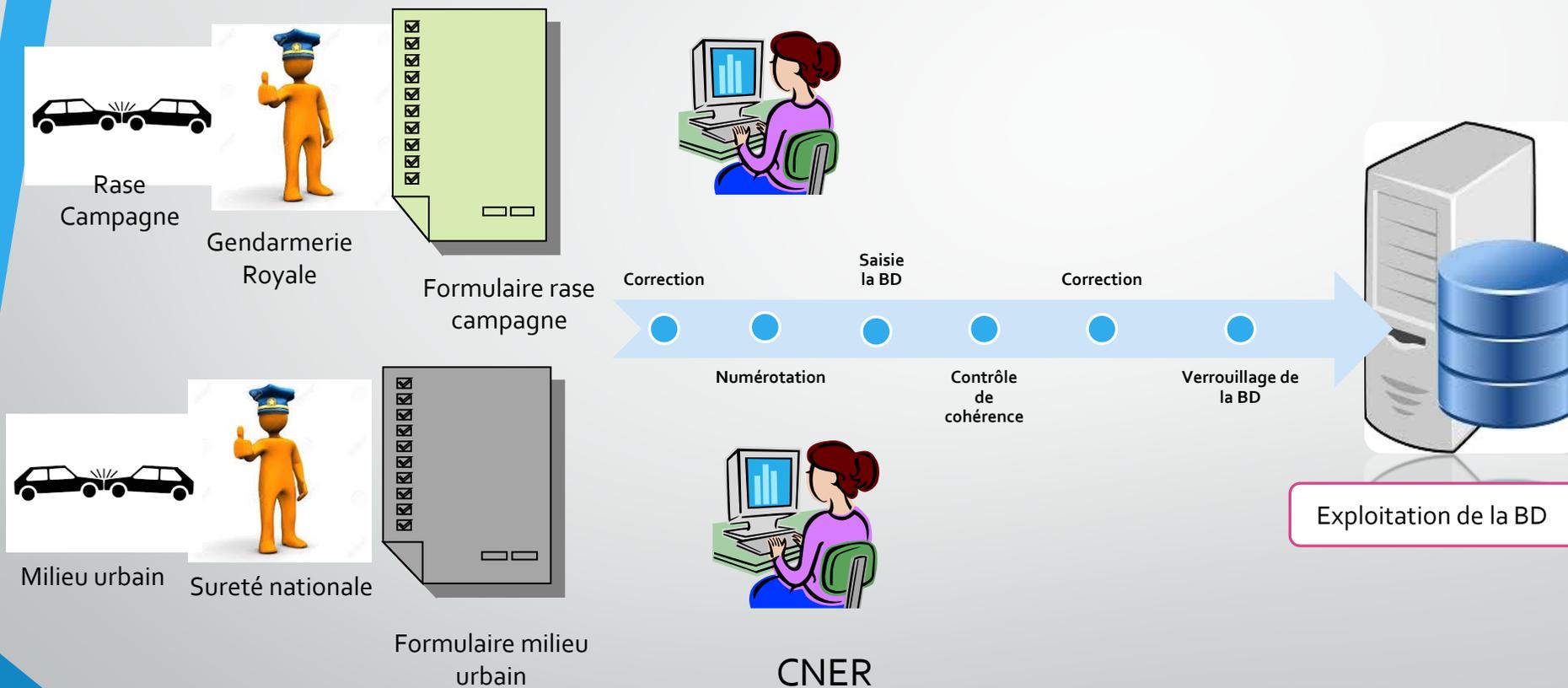
Sécurité routière au Maroc : quelques résultats

Distribution des tués par catégorie d'usagers (2022)

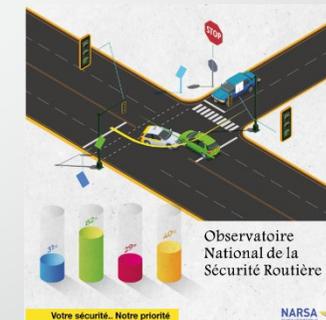


Sécurité routière au Maroc

Processus de collecte et gestion de données des accidents de la circulation



Elaboration du recueil



Rapport de la Sécurité Routière

Programme d'aménagements de SR

Réalisation des requêtes spécifiques

Sécurité routière au Maroc

FORMULAIRE DES STATISTIQUES D'ACCIDENTS CORPORELS DE LA CIRCULATION ROUTIERE

Renseignements confidentiels à remplir pour tous les accidents corporels même s'ils ne donnent pas lieu à une procédure

NUMERO D'ORDRE
Réserve au service central de la Direction des Routes

ETABLISSEMENT
1. Code Gouvernement Régional
2. Code de la Province

DATE DE L'ACCIDENT
Année, Mois, Jour, Heure, Province

ETAT DE CHAUSSEE
1. Route normale
2. Route dégradée
3. Route en travaux

ETAT DE SURFACE
1. Sec
2. Humide
3. Glacé ou verglé
4. Neige

LUMIERE
1. Jour
2. Nuit

RESEAU ROUTIER
1. Route nationale
2. Route provinciale
3. Route communale

CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT

1-TYPE DE COLLISION

Véhicule contre Véhicule

1- Frontale
2- Par l'arrière
3- Par le côté

RESEAU ROUTIER
1. Route nationale
2. Route provinciale
3. Route communale

RENSEIGNEMENTS SUR LE VEHICULE

1. TYPE DE LA CHAUSSEE
1. Route normale
2. Route dégradée
3. Route en travaux

ACCOTEMENT DROIT/LAEGUEUR
1. Route normale
2. Route dégradée
3. Route en travaux

ACCOTEMENT GAUCHE/LAEGUEUR
1. Route normale
2. Route dégradée
3. Route en travaux

ENVIRONNEMENT ET TOPOGRAPHIE
1. Route normale
2. Route dégradée
3. Route en travaux

SIGNALISATION HORIZONTALE
1. Route normale
2. Route dégradée
3. Route en travaux

SIGNALISATION VERTICALE
1. Route normale
2. Route dégradée
3. Route en travaux

PASSAGERS VICTIMES

Age	Sexe	Nationalité	Profession	Tués	Blessés
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

1. TYPE DE VEHICULE
1. Bicyclette
2. Cycle à moteur
3. Auto
4. Auto
5. Auto
6. PL - S T ou semi remorque
7. Engin agricole
8. Engin agricole
9. Engin agricole
10. Engin agricole
11. Engin agricole
12. Engin agricole
13. Engin agricole
14. Engin agricole
15. Engin agricole
16. Engin agricole
17. Engin agricole
18. Engin agricole
19. Engin agricole
20. Engin agricole

2. USAGES DU VEHICULE
1. Transport de personnes
2. Transport de marchandises
3. Transport de personnes et de marchandises
4. Transport de personnes et de marchandises
5. Transport de personnes et de marchandises
6. Transport de personnes et de marchandises
7. Transport de personnes et de marchandises
8. Transport de personnes et de marchandises
9. Transport de personnes et de marchandises
10. Transport de personnes et de marchandises
11. Transport de personnes et de marchandises
12. Transport de personnes et de marchandises
13. Transport de personnes et de marchandises
14. Transport de personnes et de marchandises
15. Transport de personnes et de marchandises
16. Transport de personnes et de marchandises
17. Transport de personnes et de marchandises
18. Transport de personnes et de marchandises
19. Transport de personnes et de marchandises
20. Transport de personnes et de marchandises

3. SILESES
1. Non blessé
2. Blessé grave nécessitant hospitalisation
3. Blessé léger nécessitant soins légers seulement

4. FAUTES IMPROPRIES AUX CONDUCTEURS
1. Amorceur de feu rouge
2. Excès de vitesse
3. Excès de vitesse
4. Excès de vitesse
5. Excès de vitesse
6. Excès de vitesse
7. Excès de vitesse
8. Excès de vitesse
9. Excès de vitesse
10. Excès de vitesse
11. Excès de vitesse
12. Excès de vitesse
13. Excès de vitesse
14. Excès de vitesse
15. Excès de vitesse
16. Excès de vitesse
17. Excès de vitesse
18. Excès de vitesse
19. Excès de vitesse
20. Excès de vitesse

PIETONS

Age	Sexe	Nationalité	Profession	Tués	Blessés
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

1. TYPE DE VEHICULE
1. Bicyclette
2. Cycle à moteur
3. Auto
4. Auto
5. Auto
6. PL - S T ou semi remorque
7. Engin agricole
8. Engin agricole
9. Engin agricole
10. Engin agricole
11. Engin agricole
12. Engin agricole
13. Engin agricole
14. Engin agricole
15. Engin agricole
16. Engin agricole
17. Engin agricole
18. Engin agricole
19. Engin agricole
20. Engin agricole

2. USAGES DU VEHICULE
1. Transport de personnes
2. Transport de marchandises
3. Transport de personnes et de marchandises
4. Transport de personnes et de marchandises
5. Transport de personnes et de marchandises
6. Transport de personnes et de marchandises
7. Transport de personnes et de marchandises
8. Transport de personnes et de marchandises
9. Transport de personnes et de marchandises
10. Transport de personnes et de marchandises
11. Transport de personnes et de marchandises
12. Transport de personnes et de marchandises
13. Transport de personnes et de marchandises
14. Transport de personnes et de marchandises
15. Transport de personnes et de marchandises
16. Transport de personnes et de marchandises
17. Transport de personnes et de marchandises
18. Transport de personnes et de marchandises
19. Transport de personnes et de marchandises
20. Transport de personnes et de marchandises

3. SILESES
1. Non blessé
2. Blessé grave nécessitant hospitalisation
3. Blessé léger nécessitant soins légers seulement

4. FAUTES IMPROPRIES AUX CONDUCTEURS
1. Amorceur de feu rouge
2. Excès de vitesse
3. Excès de vitesse
4. Excès de vitesse
5. Excès de vitesse
6. Excès de vitesse
7. Excès de vitesse
8. Excès de vitesse
9. Excès de vitesse
10. Excès de vitesse
11. Excès de vitesse
12. Excès de vitesse
13. Excès de vitesse
14. Excès de vitesse
15. Excès de vitesse
16. Excès de vitesse
17. Excès de vitesse
18. Excès de vitesse
19. Excès de vitesse
20. Excès de vitesse

FORMULAIRE DES STATISTIQUES D'ACCIDENTS CORPORELS DE LA CIRCULATION ROUTIERE

Renseignements confidentiels à remplir pour tous les accidents corporels même s'ils ne donnent pas lieu à une procédure

NUMERO D'ORDRE
Réserve au service central de la Direction des Routes

ETABLISSEMENT
1. Code Gouvernement Régional
2. Code de la Province

DATE DE L'ACCIDENT
Année, Mois, Jour, Heure, Province

ETAT DE CHAUSSEE
1. Route normale
2. Route dégradée
3. Route en travaux

ETAT DE SURFACE
1. Sec
2. Humide
3. Glacé ou verglé
4. Neige

LUMIERE
1. Jour
2. Nuit

RESEAU ROUTIER
1. Route nationale
2. Route provinciale
3. Route communale

RENSEIGNEMENTS SUR LE VEHICULE

1. TYPE DE LA CHAUSSEE
1. Route normale
2. Route dégradée
3. Route en travaux

ACCOTEMENT DROIT/LAEGUEUR
1. Route normale
2. Route dégradée
3. Route en travaux

ACCOTEMENT GAUCHE/LAEGUEUR
1. Route normale
2. Route dégradée
3. Route en travaux

ENVIRONNEMENT ET TOPOGRAPHIE
1. Route normale
2. Route dégradée
3. Route en travaux

SIGNALISATION HORIZONTALE
1. Route normale
2. Route dégradée
3. Route en travaux

SIGNALISATION VERTICALE
1. Route normale
2. Route dégradée
3. Route en travaux

PASSAGERS VICTIMES

Age	Sexe	Nationalité	Profession	Tués	Blessés
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

1. TYPE DE VEHICULE
1. Bicyclette
2. Cycle à moteur
3. Auto
4. Auto
5. Auto
6. PL - S T ou semi remorque
7. Engin agricole
8. Engin agricole
9. Engin agricole
10. Engin agricole
11. Engin agricole
12. Engin agricole
13. Engin agricole
14. Engin agricole
15. Engin agricole
16. Engin agricole
17. Engin agricole
18. Engin agricole
19. Engin agricole
20. Engin agricole

2. USAGES DU VEHICULE
1. Transport de personnes
2. Transport de marchandises
3. Transport de personnes et de marchandises
4. Transport de personnes et de marchandises
5. Transport de personnes et de marchandises
6. Transport de personnes et de marchandises
7. Transport de personnes et de marchandises
8. Transport de personnes et de marchandises
9. Transport de personnes et de marchandises
10. Transport de personnes et de marchandises
11. Transport de personnes et de marchandises
12. Transport de personnes et de marchandises
13. Transport de personnes et de marchandises
14. Transport de personnes et de marchandises
15. Transport de personnes et de marchandises
16. Transport de personnes et de marchandises
17. Transport de personnes et de marchandises
18. Transport de personnes et de marchandises
19. Transport de personnes et de marchandises
20. Transport de personnes et de marchandises

3. SILESES
1. Non blessé
2. Blessé grave nécessitant hospitalisation
3. Blessé léger nécessitant soins légers seulement

4. FAUTES IMPROPRIES AUX CONDUCTEURS
1. Amorceur de feu rouge
2. Excès de vitesse
3. Excès de vitesse
4. Excès de vitesse
5. Excès de vitesse
6. Excès de vitesse
7. Excès de vitesse
8. Excès de vitesse
9. Excès de vitesse
10. Excès de vitesse
11. Excès de vitesse
12. Excès de vitesse
13. Excès de vitesse
14. Excès de vitesse
15. Excès de vitesse
16. Excès de vitesse
17. Excès de vitesse
18. Excès de vitesse
19. Excès de vitesse
20. Excès de vitesse

PIETONS

Age	Sexe	Nationalité	Profession	Tués	Blessés
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

1. TYPE DE VEHICULE
1. Bicyclette
2. Cycle à moteur
3. Auto
4. Auto
5. Auto
6. PL - S T ou semi remorque
7. Engin agricole
8. Engin agricole
9. Engin agricole
10. Engin agricole
11. Engin agricole
12. Engin agricole
13. Engin agricole
14. Engin agricole
15. Engin agricole
16. Engin agricole
17. Engin agricole
18. Engin agricole
19. Engin agricole
20. Engin agricole

2. USAGES DU VEHICULE
1. Transport de personnes
2. Transport de marchandises
3. Transport de personnes et de marchandises
4. Transport de personnes et de marchandises
5. Transport de personnes et de marchandises
6. Transport de personnes et de marchandises
7. Transport de personnes et de marchandises
8. Transport de personnes et de marchandises
9. Transport de personnes et de marchandises
10. Transport de personnes et de marchandises
11. Transport de personnes et de marchandises
12. Transport de personnes et de marchandises
13. Transport de personnes et de marchandises
14. Transport de personnes et de marchandises
15. Transport de personnes et de marchandises
16. Transport de personnes et de marchandises
17. Transport de personnes et de marchandises
18. Transport de personnes et de marchandises
19. Transport de personnes et de marchandises
20. Transport de personnes et de marchandises

3. SILESES
1. Non blessé
2. Blessé grave nécessitant hospitalisation
3. Blessé léger nécessitant soins légers seulement

4. FAUTES IMPROPRIES AUX CONDUCTEURS
1. Amorceur de feu rouge
2. Excès de vitesse
3. Excès de vitesse
4. Excès de vitesse
5. Excès de vitesse
6. Excès de vitesse
7. Excès de vitesse
8. Excès de vitesse
9. Excès de vitesse
10. Excès de vitesse
11. Excès de vitesse
12. Excès de vitesse
13. Excès de vitesse
14. Excès de vitesse
15. Excès de vitesse
16. Excès de vitesse
17. Excès de vitesse
18. Excès de vitesse
19. Excès de vitesse
20. Excès de vitesse

Les données collectées pour chaque accident sont catégorisées comme suit :

- Caractéristiques générales de l'accident : date, heure, province, agglomération, point kilométrique, état de la chaussée, lumière, circonstances ...etc.
- Données relatives aux véhicules : Type, usage, année de mise en service, défaut mécanique, ...etc.
- Données relatives aux conducteurs : Age, sexe, nationalité, catégorie du permis, année de délivrance, blessé/tué, ...etc.
- Données relatives aux passagers : Age, sexe, tué/blessé, place, ...etc.
- Données relatives aux piétons : Age, sexe, tué/blessé, facteur physique, ...etc.



**Intégration des données des décès des accidents de la circulation :
cas de la préfecture de Rabat -2018-**

Intégration des données des décès des accidents de la circulation : cas de la préfecture de Rabat

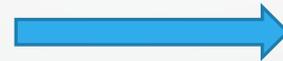
Données de la mortalité due aux accidents de la route (OMS)

Le Maroc est classé dans le **Groupe 4** (pays sans un système d'enregistrement des données des décès)

Rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde 2018

Données officielles : 3785 tués ;

Données estimées par l'OMS : 6917 tués.



Ecart de +83%

Pour réduire cet écart (dans l'attente d'un système d'enregistrement des décès éligible)



Faire une étude de comparaison de plusieurs sources de données des décès (Groupe 2 de l'OMS)

Intégration des données des décès des accidents de la circulation : cas de la préfecture de Rabat

Objectif du projet :

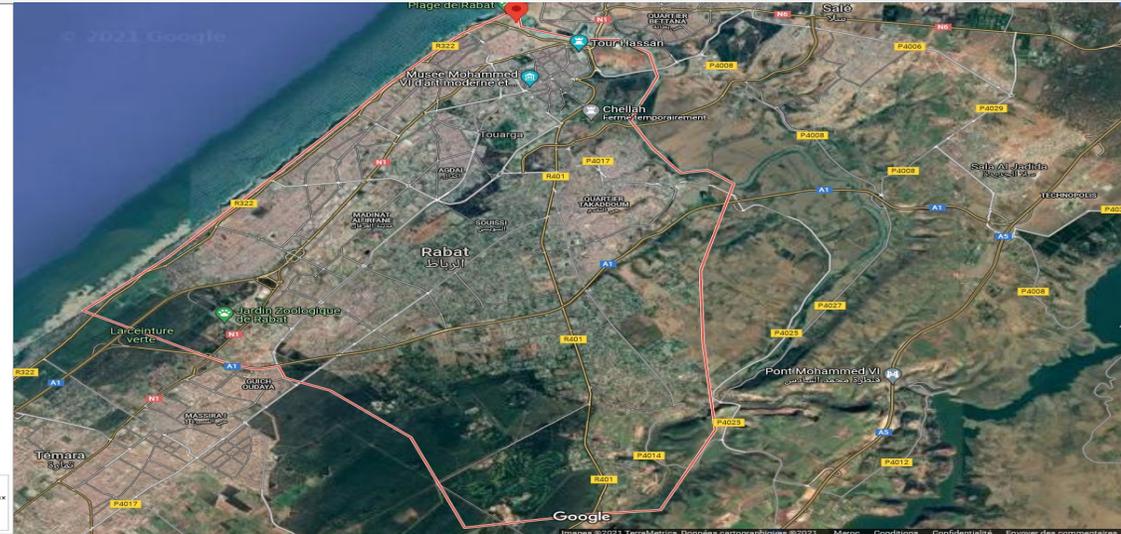
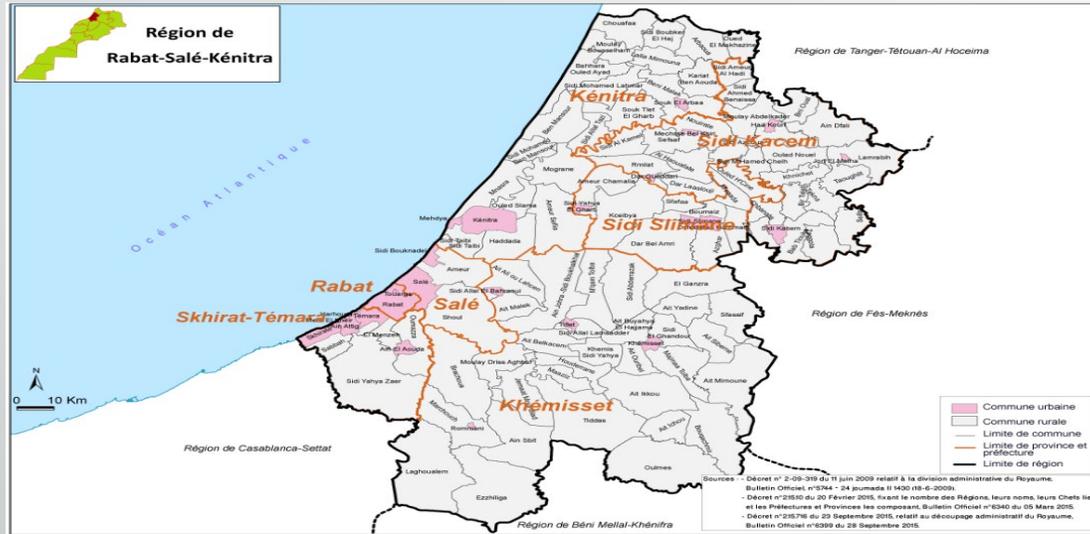
Renforcement de la coordination entre les différentes parties prenantes pour permettre une meilleure capture et un meilleur partage des données des décès dus aux accidents de la circulation.

Acteurs impliqués :

- L'Agence Nationale de la Sécurité Routière ;
- La Direction des Hôpitaux et des Soins Ambulatoires, Ministère de la Santé et de la Protection Sociale ;
- La Direction de la Planification et des Ressources Financières, Ministère de la Santé et de la Protection Sociale.

Intégration des données des décès des accidents de la circulation : cas de la préfecture de Rabat

Périmètre géographique : La ville de Rabat (urbain)



Sources de données :

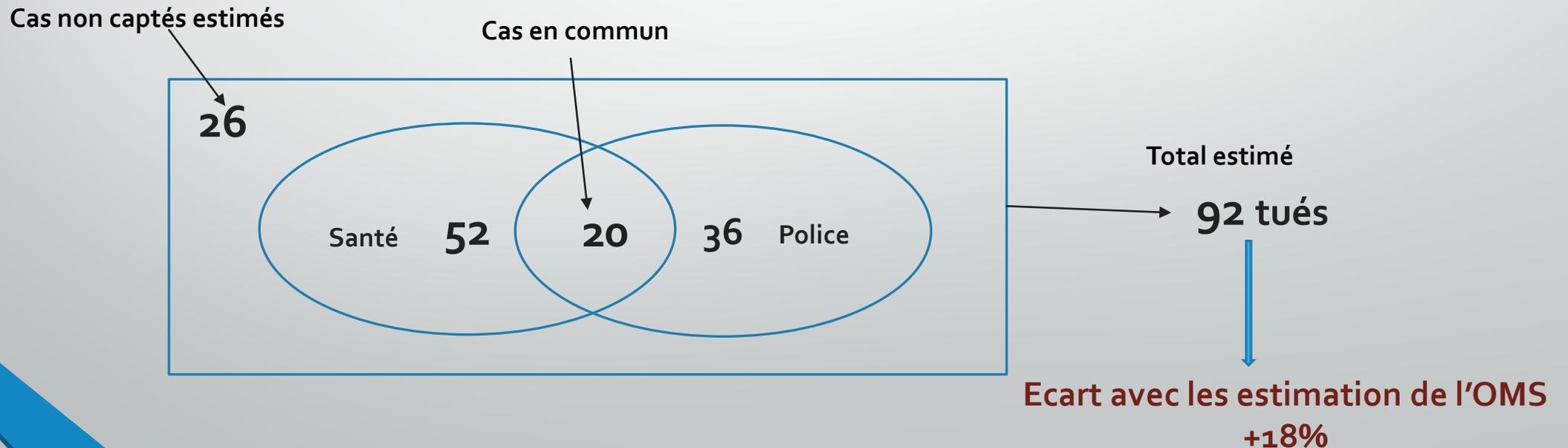
- Système de certification des décès, Ministère de la Santé.
- Système de collecte des données des accidents de la circulation, Police (Direction Générale de la sûreté Nationale).

Intégration des données des décès des accidents de la circulation : cas de la préfecture de Rabat

Variables d'appariement : l'âge de la victime, le sexe, la date de l'accident, la date de décès, le délai de décès et le lieu de l'accident.

Les cas en commun entre les deux sources doivent respecter une correspondance stricte de l'âge et du sexe de la victime.

Résultats d'appariement des deux sources de données pour la Préfecture de Rabat- année 2018-



Intégration des données des décès des accidents de la circulation : cas de la préfecture de Rabat

Recommandions :

- Généraliser l'exercice à un échantillon plus large comme une région voire au niveau national ;
- Utiliser d'autres sources de données telles que les données hospitalières, les données de la protection civile ou les données des assurances.



Merci pour votre attention